

Séjour botanique de terrain (5 jours) : Côte picarde



Du 19 au 25 juin 2021, La Garance voyageuse organise un séjour de botanique de terrain sur la Côte picarde, en priorité pour les personnes inscrites au séjour annulé en 2020.

Ce séjour aura pour but de permettre, lors de sorties dans des milieux variés, de découvrir les fleurs, arbres et arbustes de cette région, ou d'en améliorer leur connaissance et de s'initier ou de se perfectionner dans la détermination des familles, genres et espèces de plantes.

Les sorties seront conduites et animées par Alain GUICHARD, botaniste et pédagogue, connaisseur du site, et ayant à son actif plus de quinze ans de conduite de stages et sorties pour des structures diverses (FRAPNA, Domaine du Rayol, École des Plantes de Paris, Mille et une Plantes... et La Garance). L'enseignement d'Alain Guichard sera complété par le partage et les échanges de connaissances entre participants, et quelques séances de détermination collectives en soirée pour les plus « mordus ».

Quelques informations sur le programme de la semaine

(données à titre indicatif, les conditions météorologiques et l'avancement des floraisons pouvant nécessiter des changements)

Ce séjour propose une exploration de la flore de la côte picarde et nous emmènera sur les cordons de galets et dunes entre Cayeux-sur-Mer et la pointe du Hourdel, dans la réserve naturelle de la baie de Somme et le domaine du Marquenterre, dans la baie d'Authie, sur les dunes de Merlimont et en forêt d'Eu pour, notamment, se pencher sur les fougères. Prévoir un supplément pour l'entrée au Parc du Marquenterre (environ 12 €).



Les participants doivent être à jour de la cotisation 2021 à l'association La Garance voyageuse

Nombre de participants : **16 personnes**, maximum.



Hébergement au gîte Entre Terre & Mer
670 rue de la Dune
Saint-Firmin
80550 Le Crotoy



- Frais d'hébergement pour le séjour :

en chambre 2 personnes (twin) = **120 €** p. pers.

[chambre individuelle impossible] Draps et serviettes de toilette fournis.

- Repas (6 petits-déjeuners, 5 paniers repas pour midi, 6 dîners) : **250 €**

Les frais d'hébergement et de repas seront réglés sur place lors du séjour (en 2 chèques à l'ordre de La Garance voyageuse)

Pour des raisons d'organisation, les personnes s'inscrivant **avec hébergement** seront prioritaires

Rendez-vous au gîte le **samedi 19 juin à 18h** pour une réunion d'accueil (pas d'accueil avant 17h),
dispersion le **vendredi 25 juin**, après le petit-déjeuner.

Conseils pratiques :

- Les sorties auront lieu sur sable ou galets, mais aussi en **terrain très humide : pour 2 sorties, des bottes hautes seront nécessaires** (jusqu'au genou) ; chaussures de marche pour les autres sorties. Peu de dénivélés et le rythme de marche est peu soutenu du fait des observations botaniques.
- L'utilisation d'un bâton de marche peut être utile sur les dunes.
- N'oubliez pas de prévoir protections solaires (crème, chapeau & lunettes), ainsi que des vêtements chauds et imperméables.

Les trajets pour se rendre aux lieux des sorties se feront en covoiturage.

Si vous avez des régimes alimentaires particuliers, ou des allergies, veuillez le mentionner lors de l'inscription et prévoir éventuellement votre approvisionnement personnel.

Pour plus de renseignements sur les conditions de sortie sur le terrain, vous pouvez contacter Christophe Le Renard par courriel à l'adresse : christophelerenard@sfr.fr, ou par téléphone au 07 71 21 35 70 ou Laurence Fayet : laurgarance@orange.fr, 06 89 37 16 07

Participation aux frais d'encadrement pour la semaine (hors hébergement, restauration et transport) : **260 €**
Votre inscription ne sera validée qu'à **réception de l'intégralité de votre règlement** : vous pouvez choisir de régler en **un seul chèque de 260 €** encaissé mi-avril – ou **3 chèques (90 + 90 + 80)** qui seront encaissés de façon échelonnée (fin février, mi-avril, mi-mai)

En cas d'annulation de votre fait moins d'un mois avant le début du séjour, seuls 30 % des frais d'encadrement vous seront remboursés.

Bulletin d'inscription à retourner (accompagné de vos chèques + adhésion éventuelle) à :
La Garance voyageuse
48370 Saint-Germain-de-Calberte

Merci de faire un bulletin d'inscription par personne et un chèque à part pour votre adhésion.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Tél. portable : _____ Courriel : _____

☐ souhaite réserver une participation au séjour **Côte picarde, juin 2021**

Hébergement :

☐ chambre partagée (2 personnes)

Transports :

☐ Je viendrai en voiture et peux emmener _____ personnes

☐ Je cherche une place en co-voiturage (partage des frais)

☐ Je viendrai en train (gare : Rue, Hauts-de-France)

Précisez si vous souhaitez partager la chambre avec une personne particulière : _____

Régime particulier : _____

☐ J'adhère ou renouvelle mon adhésion, je joins à **mon chèque de 260 €** (ou **3 chèques**) **un chèque d'adhésion** à l'association La Garance voyageuse pour l'année civile 2021 :

☐ **20 €** (tarif normal) ;

☐ **10 €** (petit budget).

☐ **30 €** (tarif couple)

Chèques à l'ordre de : La Garance voyageuse

J'ai bien noté que seuls 30% des frais d'encadrement me seront remboursés en cas d'annulation de mon fait moins d'un mois avant le début du séjour. Et, dans ce cas, suivant les exigences du gîte ou de l'auberge, il est possible que les frais d'hébergement doivent vous être également réclamés.

Signature :